

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

N° 5/2023

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le sept février deux mil vingt-trois, à vingt heures, à la Mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Alain Arnaud, Geneviève Foley, Maryline Trichard, Mirabelle Rousset-Charensol, Xavier Collonge, Ludovic Batteur, Damien Lambolely
Excusé : Adrien Carret

Laurence Renoux a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 2 février 2023

OBJET : COMMUNE - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Maire présente aux conseillers, le compte administratif 2022 qui donne les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu	1 187 911.71 €	1 187 911.71 €	491 503.93 €	491 503.93 €
Réalisé	676 963.14 €	905 440.40 €	181 050.18 €	304 997.63 €
Résultat 2022	228 477.26 €		123 947.45 €	
Résultat 2021	491 886.63 €		6 520.23 €	
Résultat de clôture de l'exercice 2022	720 363.89 €		130 467.68 €	
Résultat final 2022	850 831.57 €			

Le Maire s'étant retiré, Monsieur Jean-Paul de Vermont fait approuver le Compte Administratif 2022, qui est adopté à l'unanimité.

PERRIN Jean-Charles,
Maire



RENOUX Laurence
Secrétaire de séance

Date de télétransmission en préfecture : 09/02/2023
Date de publication sur le site Internet : 09/02/ 2023